



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fameck, le 8 octobre 2020

Inauguration du premier Point de Mutualisation du Réseau Fibre Optique FTTH de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Aujourd'hui, **Michel Liebgott**, Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Maire de Fameck et Député honoraire, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est de SFR FTTH, ont inauguré le premier Point de Mutualisation du Réseau Fibre Optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch qui se situe à Fameck.

Le déploiement de la Fibre dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Suite à la délibération du 21/11/2019, la communauté d'Agglomération du Val de Fensch a autorisé SFR FTTH, filiale du groupe Altice France, à construire un réseau de fibre optique FTTH dans les dix communes de l'agglomération représentant 33 500 logements : **Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange, Ranguieux, Sérémange-Erzange et Uckange.**

Le réseau Fibre FTTH dans la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch se déploie à partir de 4 Nœuds de Raccordement Optique (NRO), situés à Fameck, Florange, Hayange et Nilvange, desservant 41 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans les dix communes. La construction se fait en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les Points de Mutualisation (PM) puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. A ce jour, les déploiements ont débuté à Fameck et Florange et se poursuivront dans les autres communes.

En terme de calendrier, les travaux débutés en 2020, seront achevés fin 2022 sans rupture du réseau fibre optique existant (câble), puisqu'il s'agira d'un réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans 5 des 10 communes de l'agglomération (Fameck, Florange, Hayange, Ranguieux et Uckange).

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers du Val de Fensch d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

SFR FTTH finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Les bénéfices de la fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une

expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

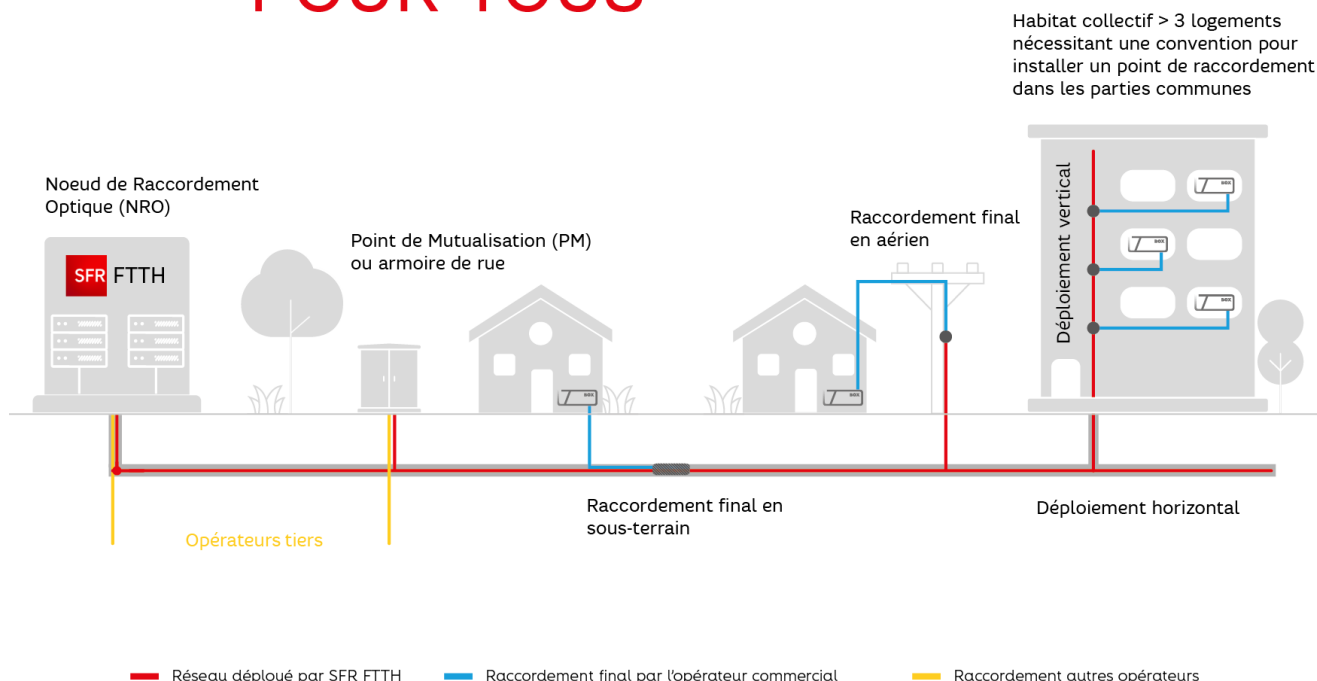
Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

ANNEXE

LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE





A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 23 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 18 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

A propos de SFR FTTH – www.sfr-ftth.com

SFR FTTH est une filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications pour les collectivités territoriales.

À ce titre, SFR FTTH va déployer, commercialiser et assurer la maintenance de plus de 5 millions de prises FTTH dans les prochaines années. Elle intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zone RIP dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

À propos de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - www.aqqlo-valdefensch.fr

La communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) regroupe sur son territoire 10 communes - Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange Ranguévaux, Serémange-Erzange, Uckange - soit au total plus de 70 000 habitants. Elle développe des zones d'activités économiques d'envergure sur des emplacements stratégiques : La Feltière à Fameck / Sainte Agathe à Florange / Zone les vieilles vignes à Florange / Zone du Breuil à Florange et Zac de la Paix à Algrange. Soucieuse d'offrir toujours plus de services aux habitants ainsi qu'aux entreprises installées sur son territoire, la CAVF s'est vue transférer depuis le 16 octobre 2015, la nouvelle compétence « aménagement numérique » comprenant le transfert de la compétence relative à l'exploitation des réseaux de télédistribution existants diffusant des services de radio et de télévision dans les communes non dotées d'un service de communications électroniques. Depuis 2019, 5 communes du Val de Fensch - Fameck, Florange, Hayange, Ranguévaux et Uckange (soit 21 654 foyers) - sont ainsi raccordées au réseau THD.

D'ici 2023, le déploiement d'un réseau FTTH permettra de rendre accordable 34 000 foyers sur les 10 communes du territoire. Ce sera sans conteste, une source d'attractivité économique et résidentielle.

Contact presse CAVF : Dominique Zaccaro – Tel : 06 86 80 59 83 - dominique.zaccaro@agglo-valdefensch.fr

Contact presse Altice France : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com – 06 26 49 33 05 - Twitter: @Sclaudel57